

Page : 1/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic
- · UFI:

NM30-E0RS-400U-M5XR

Ce mélange contient des nanoformes

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.
- · Emploi de la substance / de la préparation Shampooing pour voitures
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Alfred Kärcher SE & Co. KG

Alfred-Kärcher-Str. 28-40 D - 71364 Winnenden Tel.: +49-7195-14-0

Kärcher N.V.

Boomsesteenweg 939

BE - 2610 Wilrijk (Antwerpen)

Tel.: +32-3-3400-711

Internet: www.karcher.com

Service chargé des renseignements :

Regulatory Affairs
Tel.: +49-7195-14-0
productsafety.management.de@karcher.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons (+32) 070 245 245

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses,

d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident

appelez CHEMTREC, 24h/24

aux USA et au Canada: 1-800-424-9300

hors USA et Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)



Page : 2/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

lauryl éther sulfate de sodium ethoxylate d'alcool gras

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du

visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- · **Description**: Produit de nettoyage.

(suite page 3)



Page : 3/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16-XXXX Reg.nr.: 01-2119488639-16-XXXX H412			(suite de la page l
NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16-XXXX H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318; ♠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 10 % 1-propanaminium, 3-amino-N- (carboxyméthyl) -N, N-diméthyl-, dérivés acylés N-C8-18 (numéros pairs), hydroxydes, sels internes ♠ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 4 % ≤ C < 10 % CAS: 78330-20-8 ethoxylate d'alcool gras ♠ Eye Dam. 1, H318; ♠ Acute Tox. 4, H302 CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5 Numéro index: 613-344-00-7 Reg.nr.: 01-2119493385-28 Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ♠ STOT RE 1, H372; ♠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; ♠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 ATE: LD50 oral: 500 mg/kg LD50 dermique: 790 mg/kg	Composants dangereux:		
Reg.nr.: 01-2119488533-30-0001 dérivés acylés N-C8-18 (numéros pairs), hydroxydes, sels internes ♦ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 4 % ≤ C < 10 %	CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16-XXXX	 Éye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % 	10-20%
Eye Dam. 1, H318;	Numéro CE: 931-296-8 Reg.nr.: 01-2119488533-30-0001	dérivés acylés N-C8-18 (numéros pairs), hydroxydes, sels internes	≥1-<2,5%
EINECS: 223-296-5 Numéro index: 613-344-00-7 Reg.nr.: 01-2119493385-28 Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 ATE: LD50 oral: 500 mg/kg LD50 dermique: 790 mg/kg	CAS: 78330-20-8	L	≥1-<3%
LC50/4 n innalatoire: 0,5 mg/l	CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5 Numéro index: 613-344-00-7 Reg.nr.: 01-2119493385-28	Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 ATE: LD50 oral: 500 mg/kg	≥0,0025-<0,025%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
agents de surface anioniques	≥5 - <15%
agents de surface amphotères, agents de surface non ioniques	<5%
parfums, agents conservateurs (SODIUM PYRITHIONE, BENZISOTHIAZOLINONE)	

Indications complémentaires :

Ce mélange contient des nanoformes

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page : 4/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 3)

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

• 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Éviter dans la préparation de la solution de travail de contact avec les yeux et la peau.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 5)



Page : 5/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 4)

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· PNEC	
68891-38-3 laur	yl éther sulfate de sodium
PNEC	10000 mg/l (STP) (Assessment factor: 1)
PNEC sediment	0,917 mg/kg (freshwater) (sediment dw)
	0,092 mg/kg (marine water) (sediment dw)
PNEC soil	7,5 mg/kg (Assessment factor: 100)
PNEC aqua	0,24 mg/l (freshwater) (Assessment factor: 5)
	0,024 mg/l (marine water) (Assessment factor: 50)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- · Protection respiratoire: Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Protection des mains :



Gants de protection.

- · Matériau des gants Butylcaoutchouc
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)



Page : 6/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 5)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physiqueCouleur:Odeur:citronee

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion : 0 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition non déterminé
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé.
 supérieure : Non déterminé.
 Point d'éclair non applicable
 Température d'inflammation : pas applicable
 Température de décomposition : Non déterminé.

• pH à 20 °C 8,7 • valeur du pH 1 %: 6-8

· Viscosité :

Viscosité cinématique
 dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Solubilité

' l'eau : entièrement miscible
 ' Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 ' Pression de vapeur : entièrement miscible
 Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

Densité à 20 °C:

Densité relative.

Densité de vapeur:

Densité de vapeur relative

Caractéristiques des particules

1,021 g/cm³

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

· Forme : liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 6) Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. · Modification d'état · Vitesse d'évaporation. Non déterminé. · Informations concernant les classes de danger physique · Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité correspond à 10.3
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

1-propanaminium, 3-amino-N- (carboxyméthyl) -N, N-diméthyl-, dérivés acylés N-C8-18 (numéros pairs), hydroxydes, sels internes

Oral | LD50 | 2335 mg/kg (Rat)

78330-20-8 ethoxylate d'alcool gras

Oral | ATE | 500 mg/kg (Rat)

3811-73-2 pyrithione de sodium

Oral | LD50 | 500 mg/kg (ATE)

Dermique | LD50 | 790 mg/kg (ATE)

- · de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- · des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien		
541-02-6	decamethylcyclopentasiloxane	Liste II
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	Liste II
556-67-2	octaméthylcyclotétrasiloxane	Liste II; III

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :		
68891-38-3 lauryl é	68891-38-3 lauryl éther sulfate de sodium	
LC50/96 h	7,1 mg/l (Brachydanio rerio) (OECD 203)	
EC50/48 h	7,4 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)	
EC50/72 h	27,7 mg/l (Algae) (OECD 201)	
EC50 (statique)	>10000 mg/l (Pseudomonas putida)	
NOErC	0,95 mg/l (alg)	
NOEC (dynamique)	0,27 mg/l /(21 d) (Daphnia magna) (OECD 211)	
	0,14 mg/l /(28 d) (Oncorhynchus mykiss) (OECD 204)	
	(suite page 9)	

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

1 proponomini	(suite de la page 8	
	1-propanaminium, 3-amino-N- (carboxyméthyl) -N, N-diméthyl-, dérivés acylés N-C8-18 (numéros pairs), hydroxydes, sels internes	
LC50/96 h	1,11 mg/l (Pimephales promelas)	
EC50/48 h	1,9 mg/l (Daphnia magna)	
EC0 (16 h)	3000 mg/l (Pseudomonas putida)	
ErC50/72h	2,4 mg/l (Desmodesmus subspicatus)	
NOEC	0,6 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (72 h)	
	0,3 mg/l (Daphnia magna) (21 d)	
	0,135 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (37 d)	
78330-20-8 eth	oxylate d'alcool gras	
LC50/96 h	>10-100 mg/l (Leuciscus idus)	
EC50/48 h	>10-<100 mg/l (Aquatic invertebrates)	
EC50/72 h	>10-<100 mg/l (Aquatic plants)	
3811-73-2 pyrit	3811-73-2 pyrithione de sodium	
LC50/96 h	0,00767 mg/l (Danio rerio) (OECD 203)	
EC50/48 h	0,022 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)	
EC50/72 h	0,46 mg/l (F29) (OECD 201)	
NOEC	0,08 mg/l // 72 h (F29) (OECD 201)	

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Degré d'élimination :

68891-38-3 lauryl éther sulfate de sodium

OECD 301D ≥77 % (28 d)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques :
- · Valeur DCO: 244.000 mg/l
- · Indications générales :

Le produit ne contient pas de formateurs de complexes organiques.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression: 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 9)

Le produit ne contient pas d'halogènes organiquement liés (sans AOX).

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

- Emballages non nettoyés :
- · Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identificatio · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l' · ADR, IMDG, IATA	ONU néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	r Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformém aux instruments de l'OMI	nent Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

(suite page 11)



Page : 11/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n°
-	1272/2008.

Contact:

Regulatory Affairs Tel.: +49-7195-14-0

productsafety.management.de@karcher.com

· Numéro de la version précédente: 8

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised $\dot{\text{S}}\textsc{ystem}$ of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 12)



Page : 12/12

Date d'impression : 17.05.2024 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 20.02.2024

Nom du produit VehiclePro Lavage à mousse active RM 816 Classic

(suite de la page 11)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

· 0·011-138·0 RM 816 N/7 2·714

3E -